

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 86 (1945), p. 145-148

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1945__86__145_0

© Société de statistique de Paris, 1945, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N^{os} 7-8. — JUILLET-AOUT 1945

I

NÉCROLOGIE

René CARMILLE

Son œuvre.

Le 25 février 1945, mourait pour la France, au camp de déportés politiques de Dachau, le contrôleur général de l'Administration de l'Armée René Carmille, fondateur et directeur général du Service National des Statistiques, notre collègue.

Une plaquette pieusement éditée à sa mémoire par son Service a retracé la vie de ce patriote ardent, de cet homme véritablement génial, qui dans tous les postes qu'il occupa successivement : officier d'artillerie, contrôleur de l'Armée, Directeur général au Service National des Statistiques révéla, avec une culture extraordinairement étendue et fondée sur une science solide, d'admirables qualités d'homme d'action et d'administrateur. Nous ne referons pas ici, en quelques lignes qui seraient vraiment trop sommaires, l'analyse de cette noble vie si bien remplie.

Nous ne parlerons donc ni de l'officier d'artillerie qui terminait la guerre de 1918 avec 2 blessures et 6 citations, ni de l'officier de renseignements dont la sagacité devait lui valoir l'inimitié capitale des agents du III^e Reich, ni du chargé de conférences aux Sciences Po, ni de l'auteur de nombreux articles de la *Revue Politique et Parlementaire* et de *Vues d'économie objective*, ni même du Contrôleur de l'Armée qui, en s'attachant tenacement à la réforme des comptabilités pour en faire non seulement un moyen de justification et de vérification des dépenses, mais une source de renseignements statistiques, préparait ainsi ce qui fut l'œuvre capitale de sa vie.

C'est surtout la pensée du fondateur du Service National des Statistiques qui nous retiendra, et que nous souhaitons faire mieux connaître à nos collègues : ils mesureront ainsi la perte immense que la France et la Science Statistique ont faite en lui.

Bien avant 1940, René Carmille s'était attaché à une œuvre considérable de rénovation administrative comportant l'utilisation de moyens mécaniques modernes précis et rapides au service de la comptabilité et de la statistique. Ses études, ses expériences, ses réalisations pratiques comme contrôleur de l'Administration de l'Armée de 1932 à 1939 avaient fait de lui un des meilleurs experts mondiaux en matière d'utilisation des procédés mécanographiques.

Aussi, quand, dès août 1940, il fut appelé par le Ministre de la Guerre, à mettre en œuvre cette compétence spéciale pour refaire, à l'insu de l'ennemi, de nouvelles armées à la France, en vue de reprendre la lutte, il saisit avidement l'occasion qui s'offrait à lui. Les travaux nécessaires au recrutement des armées ont, en effet, les mêmes bases que les recherches démographiques, de même que la mobilisation industrielle repose d'abord sur une exacte connaissance du potentiel économique, donc sur la statistique. L'heure était ainsi venue de réaliser la grande idée, qui hantait le cerveau de Carmille depuis plusieurs années, celle de mettre au service de son pays un puissant moyen d'information démographique et économique, qui devenait indispensable au pansement de ses blessures et à son relèvement.

Mais ne pouvant mieux dire que lui en ces matières, nous allons lui laisser la parole et c'est à Carmille lui-même que nous demanderons de nous présenter l'œuvre grandiose qu'il a fondée et dirigée pendant près de 4 ans.

« Le gouvernement avait eu, depuis longtemps, l'attention attirée sur l'insuffisance des moyens statistiques dont il disposait.

« Il existait en France, un service de Statistique Générale, et des services épars de Statistiques, dans différentes administrations publiques. Le Service de la Statistique Générale de la France, dont les fonctionnaires étaient des savants, ne disposait d'aucun matériel moderne sérieux, et, chose plus grave, ne recevait que de seconde main (1), les renseignements devant servir de base à ses travaux. Il n'avait d'ailleurs aucune action sur les organismes chargés de recueillir ces renseignements, partant, aucun moyen de contrôle. Les services de statistiques épars dans les diverses administrations publiques n'avaient aucun lien entre eux et se bornaient également à recueillir des renseignements partiels et fragmentaires dont ils ne pouvaient contrôler que très insuffisamment l'exactitude.

« Il fallait donc instituer un *système complet et cohérent* de recherches statistiques. »

« Le service à créer », écrit Carmille, le 16 août 1940, au ministre de la Guerre, « est un service général qui doit fournir des synthèses d'ordre national et impérial nécessaires au Gouvernement. Mais les éléments de ces synthèses doivent être recueillis et contrôlés localement. De là la nécessité bien explicite d'avoir, d'une part, une forte administration centrale et, d'autre part, des organes régionaux assez près de la matière à traiter pour exercer une vérification efficace et portant sur un territoire assez vaste pour que leur importance leur permette d'*organiser scientifiquement leur travail* en tirant plein rendement des moyens modernes.

D'autre part, « les statistiques étaient établies soit à l'aide de renseignements relevés dans des comptabilités déjà existantes, soit à l'aide de recensements spéciaux. Jusqu'à présent dans les deux cas, les renseignements étaient obtenus d'une manière discontinue. L'organisation nouvelle doit être maintenant envisagée de telle façon que les renseignements soient obtenus d'une *manière continue*, ce qui exige que la tenue à jour soit réglée avec une précision minutieuse.

Enfin, « jusqu'à présent dans presque tous les pays du monde les services qui se sont occupés de démographie ont établi les statistiques les plus diverses demeurant toujours des *statistiques de groupe*. Ils n'ont tenu aucun dossier individuel concernant les personnes. L'aspect individuel et qualificatif du problème démographique a ainsi échappé aux statisticiens qui ne disposaient pas des moyens nécessaires pour le traiter. Le Service nouveau aura un point de départ tout différent. Il doit avoir pour objet d'établir les *dossiers des personnes* constituant la Nation et des étrangers vivant dans son sein. C'est en partant des caractéristiques chiffrées concernant les individus que l'on passera aux statistiques de groupe. Le propre de cette méthode est qu'un dossier individuel subsiste tenu à jour d'une manière continue depuis la naissance de la personne jusqu'à sa mort. Jusqu'à présent, l'étude des groupes a eu un caractère statique et discontinu. Il s'agit d'employer une *méthode dynamique* appropriée au mouvement et à la continuité.

« Comme il ne s'agit plus désormais d'effectuer simplement des dénombrements périodiques par comptage, mais bien de suivre les individus, il fallait un moyen de rapprocher les premiers recensements de tous les dénombrements spéciaux ou généraux qui pourraient être faits par la suite.

Le premier problème à résoudre était donc celui qui concernait *l'identification*, une fois pour toutes, de chaque individu vivant sur le sol français. Pour cela on a doté tous les Français d'un numéro d'identification qui détermine chaque personne d'une façon certaine, sans confusion, et qui se prête lui-même par sa formation analytique à divers dénombrements.

« Les travaux d'exploitation des dossiers ainsi créés peuvent être soit purement statistiques, soit comporter l'établissement de *tableaux nominatifs*. Ils peuvent porter soit sur la totalité des dossiers, soit sur des portions correspondant à l'âge des individus, ou à une résidence ou à une profession données. »

C'est précisément cette double propriété du système nouveau que Carmille devait utiliser pour remettre sur pied dans la zone dite libre, malgré le contrôle ennemi une armée dont la mobilisation était prête au début de 1942, à l'effectif de 380.000 hommes pour la France métropolitaine. Nous y reviendrons.

Pour des raisons d'opportunité, Carmille avait dû opérer en deux stades la constitution du nouveau service qu'il montait de toutes pièces : d'abord, création en 1940 d'un Service de la Démographie, puis quelques mois plus tard (1941) fusion de ce premier service et de l'ancien Service de la Statistique générale de la France, en un seul Service National des Statistiques.

Un troisième stade prévu : réforme et coordination de tous les Services de Statistiques épars dans diverses Administrations ne put être réalisé que partiellement. Il écrivait à ce sujet :

« Il faut que les divers départements ministériels intéressés ne travaillent pas en s'ignorant. Actuellement le Ministre des Finances est en même temps ministre de l'Économie Nationale. Il est donc désigné pour régler la coordination de toutes les comptabilités entre elles, de toutes les statistiques entre elles en même temps qu'il devra régler la coordination des statistiques et des comptabilités... La première chose à régler est la forme de la synthèse finale : il faut dire ce que l'on veut y trouver et comment on veut l'y trouver, on

(1) Sauf en ce qui concerne le recensement de la population (N. d. l. R.).

retombe sur un problème de détermination de besoins qui doit être considéré du point de vue de l'État tout entier. Comme ces besoins sont indépendants, il faut un chef unique pour en diriger la détermination...

« Il faut régler l'organisation générale de façon que toute organisation particulière vienne y prendre place, donne toujours des résultats utiles pour l'ensemble, tous les résultats utiles qu'elle est susceptible de donner, et que l'on ne puisse trouver ni vides, ni doubles emplois, ni contradictions. Pour obtenir cela, il faut avant tout que tout le monde parle le même langage et c'est pourquoi, du point de vue de l'État, la question mécanographique primordiale est celle des *codes chiffrés*. Il faut que les diverses Administrations publiques et privées aient à leur disposition des codes communs, et que l'emploi de ces codes communs soit rendu obligatoire, mais que le code se prête, dans chaque cas particulier, à l'usage par chaque entreprise ou administration, à des interpolations ou des extrapolations qui ne viennent pas détruire la généralité du code et laissent la possibilité de reclasser automatiquement les résultats dans la généralité obligatoire. »

Les méthodes nouvelles préconisées par Carmille peuvent donc se ramener à quelques principes simples : tenue à jour de dossiers individuels des unités statistiques comportant des documents de base soigneusement vérifiés localement, identification sans ambiguïté de chaque unité statistique, emploi de codes très généraux et rendus obligatoires pour tous.

Pour mettre en œuvre ces principes et fournir avec précision et célérité les synthèses demandées au Service, René Carmille devait utiliser les procédés dont il s'était fait l'ardent propagateur : l'emploi des machines mécanographiques.

« Le service nouveau doit être doté », écrit-il le 16 août 1940, « de puissants ateliers mécanographiques régionaux et d'un atelier central, qui permettront de procéder rapidement et exactement à toutes les synthèses en partant des pièces de base exactes et dont l'exactitude peut être rigoureusement vérifiée localement ».

Mais on était en guerre et l'ennemi avait fait main basse sur les équipements mécanographiques qu'il avait pu saisir et toutes les fabrications étaient arrêtées. Il fallait toute la foi et l'énergie de Carmille pour oser entreprendre de créer une vingtaine d'ateliers dans de telles conditions. Le matériel en essai au bureau de recrutement de Rouen avait pu être sauvé et le personnel mécanographe replié. Carmille fit aussi enlever de nuit, en pleine occupation, les machines encore en caisses dont venait d'être doté l'Atelier de Construction de l'Artillerie de Lyon; ces caisses furent camouflées provisoirement dans un garage. Et lorsque l'ennemi eût évacué la zone sud, Carmille créa à Lyon, une école de mécanographie, tandis qu'il faisait reprendre le travail chez les fournisseurs de machines. Dans le cours du 1^{er} semestre 1941, les six régions de zone sud et celle d'Alger furent dotées de matériel et de personnel instruit, l'atelier central fut de même équipé à Lyon. En 1942, les régions de la zone nord furent à leur tour progressivement équipées.

Carmille cependant n'avait pas attendu l'équipement total pour commencer le travail urgent demandé par le ministre de la Guerre. Un récolement des bulletins de démobilisation, sous le prétexte de recherches de fraudes sur la prime, avait permis de retrouver la trace des démobilisés des divers corps et les spécialités auxquelles ils avaient été affectés. Le recensement des activités professionnelles effectué en zone sud en juillet 1941 permit, par rapprochement avec ces bulletins, de retrouver les adresses de ces démobilisés. L'exploitation de ce recensement était entièrement terminée en janvier 1942.

Si ce recensement n'est pas comparable par son ampleur aux recensements quinquennaux (il portait sur un quart de la population), ce délai de 6 mois pour l'exploitation par un organisme entièrement neuf et bien loin d'être « rodé » montre la supériorité des nouvelles méthodes. En février 1942, en partant des résultats de ce recensement, une nouvelle armée était organisée. La préparation de la mobilisation s'achevait par l'établissement de cartes-adresses portant en perforation le n° d'identification de chaque militaire. Après rapprochement du fichier militaire, ces cartes munies des indications relatives à la convocation de l'homme pouvaient être expédiées dans les 24 heures. L'effectif total à mobiliser avait été prévu de manière à permettre l'armement avec le matériel camouflé lors de l'armistice (il y en avait pour plus de 10 milliards). Cet effectif atteignait au total 380.000 combattants auxquels devaient venir s'ajouter les 250.000 hommes attendus de l'armée d'Afrique du Nord dont la mobilisation était simultanément préparée.

Un contrôle opéré par l'autorité militaire dans une région permit de constater que les erreurs, environ 2 %, étaient notablement inférieures à celles qui résultaient des procédés anciens, mis en œuvre, à loisir en temps de paix. Les méthodes employées venaient ainsi de faire leurs premières preuves de célérité, d'exactitude et aussi de discrétion car les commissions de contrôle allemandes avaient fait de nombreuses et infructueuses visites dans le service.

Carmille évita d'ailleurs de faire un recensement d'ensemble en zone nord, il eût donné à l'autorité occupante de trop précieux renseignements. Les documents de base des dossiers individuels y furent lentement constitués soit en exploitant les nombreux bulletins que la population devait remplir pour le ravitaillement, soit par certains recensements partiels.

« Les circonstances imposaient de procéder ainsi par opérations successives et fragmentaires, » écrivait Carmille. « Mais les modèles de fiches de renseignements et les modèles de cartes perforées qui les traduisent, ont été établis de telle sorte que les références de l'un

des dénombrements aux autres puissent être faciles et exploitables mécaniquement. Par conséquent, la constitution *progressive* des dossiers devient possible. »

Une mesure complémentaire permettait la tenue à jour des dossiers : l'obligation de déclaration de changement de domicile, jusque là limitée aux hommes mobilisables, fut étendue à tous les citoyens sans distinction d'âge et de sexe. Cette mesure, que la population crut imposée par l'occupant, avait une première utilité particulière : la tenue à jour du fichier militaire. Mais elle était aussi d'une importance primordiale au point de vue statistique pour la tenue à jour du dossier individuel et pour l'établissement des statistiques de migrations. Quant à l'occupant, faute de n'avoir pas saisi à temps la distinction entre résidence et domicile, il n'en pouvait et n'en put rien tirer.

S'il est enfin un point sur lequel Carmille insiste souvent dans ses ouvrages, ses écrits, ses conférences, c'est que :

« La machine ne peut suppléer à aucune opération qui demande un jugement propre de l'esprit. La machine ne rendra jamais que ce qu'on lui donne. S'il faut que les pièces de base soient exactes, et que cette exactitude ait été exactement vérifiée, il faut également que l'analyse critique des résultats bruts figurant dans les synthèses obtenues par les machines soit faite scientifiquement par des hommes de métier à la fois pourvus d'intelligence, de bon sens et de volonté. »

Et c'est pour cela que Carmille jugea nécessaire, le premier noyau du service nouveau solidement fondé et organisé, d'intégrer la Statistique générale de la France, qui représentait l'élément scientifique indispensable et dont l'expérience ne devait, d'ailleurs, pas être négligée. Dès le début de la fondation de son service, Carmille s'était d'ailleurs assuré le concours de l'ancien directeur de la Statistique générale de la France, M. Michel Huber.

« Ce que vous ne savez pas, disait Carmille aux jeunes polytechniciens de la promo 41, c'est qu'il existe une Science statistique qui fait à la fois partie de la mathématique appliquée et des sciences économiques et sociales. Elle participe ainsi à des disciplines très distinctes qui rendent ses travaux complexes et délicats.

« Il faut donc que je vous dise qu'un statisticien doit être un bon mathématicien, doit être apte à passer à la mathématique appliquée sans perdre contact avec la mathématique pure et doit avoir des connaissances étendues en matière économique et sociale pour pouvoir connaître d'une façon exacte la valeur des faits qui doivent servir ultérieurement de base à ses travaux scientifiques.

« Parce que la statistique est sociale et économique, les statisticiens doivent être forcément en relation directe avec les hommes d'État et le haut personnel administratif.

« Parce que la statistique est scientifique, les statisticiens doivent être en relation directe avec le monde des savants. Cette double liaison est particulièrement difficile à réaliser si les statisticiens ne sont pas à la fois, d'une probité intellectuelle éprouvée et d'un courage civique inébranlable.

« La profession de statisticien est peut-être l'une de celles dans lesquelles il est le plus nécessaire que les fonctionnaires pensent d'abord à leur métier et ne songent que subsidiairement à faire leur carrière. »

Ces qualités n'avaient certes pas manqué dans le passé, dans le petit groupe des statisticiens de France : l'homme éminent que Carmille avait appelé, dès le début, près de lui comme conseil, n'avait-il pas préféré, quelques années plus tôt, se démettre de ses fonctions plutôt que d'accepter de mettre la science au service de combinaisons politiques. La maison fondée par Carmille entendait bien maintenir ces traditions. C'est pour le mieux assurer que le fondateur du Service National des Statistiques a voulu que son personnel constituât un « corps », sur le modèle des grands corps de l'État (Mines, Ponts-et-Chaussées, etc...).

« Le statut du personnel doit être unifié », écrit-il, « toutefois ce personnel présentera nécessairement des compétences et des spécialisations très différentes. Les statisticiens, les médecins, les mécanographes, par exemple, se distingueront des personnels d'exécution et de même il importe de chercher à former un certain nombre d'économistes à compétence générale. Le recrutement en période normale, sera assuré, à la base, c'est-à-dire à la sortie des grandes écoles, par une école d'application du Service, et par concours ouvert aux fonctionnaires des services publics sous certaines conditions d'âge et d'ancienneté ».

Telle est, dans ses grands principes et ses lignes principales, l'œuvre fondée par Carmille et qui le reflète tout entier. Il l'a magistralement dirigée jusqu'au moment qu'il nous fut enlevé par la Gestapo : il aurait pu alors se sauver, car il avait été prévenu quelques jours auparavant du danger qu'il courait, il n'a pas voulu partir pour ne pas découvrir son service, et risquer sa destruction par l'occupant. Nous avons le droit de dire qu'il est mort pour que vive l'œuvre qu'il avait créée, et qu'il savait indispensable au relèvement de la Patrie. Ses anciens collaborateurs considèrent tous comme un devoir sacré de la maintenir, d'y maintenir son esprit, et par-dessus tout, ces traditions de probité intellectuelle auxquelles il était si attaché.

Si, chez les États totalitaires, la statistique peut être, comme on l'a si souvent vu, au service de la propagande, une forme même et un organe de la propagande, au pays de la liberté, la maison de Carmille veut rester dans l'avenir comme elle le fut dans le passé inébranlablement attaché au culte de la vérité, que celle-ci plaise ou non, parce qu'elle sait que, seule, « la Vérité est Libératrice ».

Gaston MARIE.